

Un projet d'infrastructure forestière :

En qualité de maître d'ouvrage, la commune a passé un marché de maîtrise d'œuvre avec l'O.N.F. portant sur une opération d'infrastructure forestière, notamment pour la réalisation d'une piste de 422 mètres linéaires qui donne accès à diverses parcelles de la forêt communale ; au départ de cette piste, une place de dépôt a été créée afin de stocker les bois abattus lors des coupes programmées, dans le cadre d'une démarche dynamique de gestion durable du domaine forestier. A cette occasion, la commune en a profité pour créer un accès au bas de l'alpage avec l'objectif d'entretenir ces parcelles, ainsi qu'en prévision de l'entretien des drains. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Perrin TP (Sainte Hélène sur Isère) et Serge Velat (Notre Dame des Millièrès), pour un coût global de 15 400 €



HT. Suivi par les techniciens de l'O.N.F. (Xavier Duthy, Arnaud Duperrier et Julien Bénard, et par Didier Waszak du R.T.M.), ce dossier a été financé par la commune, et subventionné en grande partie par l'Europe, au titre du F.E.A.D.E.R. (Fonds européen agricole pour le développement rural), par Savoie Mont Blanc, ainsi que par la vente du bois de la coupe d'emprise de la piste.

L'association « Les chemins d'Antan » ont collaboré à ces travaux :

Il est vrai que l'ensemble des travaux réalisés sur l'alpage et la forêt communale ont été réalisés en complément des diverses corvées de coupes « d'arcosses » exécutés par les bénévoles de l'association locale « Les chemins d'Antan », présidée par Christian Bielsa, avec la participation active de la municipalité et des membres de l'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) « L'Ecureuil » de Monthion, présidée par Jean-Marc Remoissenet.



Plan pastoral territorial sur le plateau de Prarion :

La commune a sollicité la S.E.A. 73 (Société d'économie alpestre de la Savoie) pour le montage d'un dossier dans le cadre d'un projet de Plan Pastoral Territorial sur le secteur du plateau de Prarion (entre la Grande Lanche et le Séchon). Avec l'objectif de reconquête de la surface herbée. Le dossier est en cours, suivi par Sébastien Mailland-Rosset, coordinateur au sein de la S.E.A. Une consultation d'entreprises sera réalisée dans l'année. La S.E.A. est une structure de concertation et de décision, opérationnelle pour l'économie alpestre. Elle agit pour encourager les populations de montagne à améliorer les conditions techniques, économiques, sociales et culturelles de leur existence. Elle propose toutes les mesures propres au développement harmonieux de cette économie, en particulier en matière d'élevage, d'afforestation et d'accueil. Le Plan Pastoral Territorial (P.P.T.) est une procédure de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le P.P.T. permet à un territoire de définir des priorités en termes d'aménagements pastoraux pour les 5 prochaines années.

